

Ecrit par le 4 avril 2025

Nouveau dispositif de mobilité pour Vaison-Ventoux : le transport solidaire avec Atchoum



Vaison-Ventoux proposera très prochainement un nouveau service de mobilité solidaire et rurale sur 19 communes de son intercommunalité et cela, dès le 1^{er} avril. La solution s'appelle '**Atchoum**' et propose les services de conducteurs et de co-voiturage via une plate-forme d'appel téléphonique et une application mobile pour des déplacements de courtes distances. Atchoum s'adresse aux collectivités (**mairies, communautés de communes**) désireuses de mettre à disposition des populations rurales une mobilité adaptée et solidaire, notamment en direction de ses habitants de moins de 25 ans, des chômeurs, des personnes sans voiture ou âgées.

Deux types de déplacements sont possibles : Le covoiturage classique : le chauffeur inscrit ses déplacements occasionnels ou réguliers et propose des places dans son véhicule. Le trajet solidaire : le chauffeur se rend disponible pour un déplacement aller-retour pour une personne qui n'a pas de solution de transport. Atchoum met en relation passagers et conducteurs solidaires inscrits. Le conducteur doit posséder une voiture, un permis de conduire et une assurance auto.

Les tarifs sont différenciés pour le transport solidaire et le covoiturage :

Concernant le transport solidaire : l'indemnisation du conducteur est plus importante que le covoiturage étant donné le détour volontaire réalisé par le conducteur. Un forfait de 3,75€ s'applique de 0km à 11kms. Au-delà, s'ajoutent 0,32€ du km. Pour le covoiturage : un forfait de 3,75€ s'applique de 0km à 34kms. Au-delà, s'ajoutent 0,11€ du km.

Le passager règle le trajet

Ecrit par le 4 avril 2025

Le passager règle le client soit par carte bancaire : en ligne via le site internet d'Atchoum ou via le centre d'appel téléphonique ; soit avec des tickets mobilité achetés au préalable dans les mairies ou à la communauté de communes. Ces tickets sont d'un montant unitaire de 1,25€. Ils comporteront des numéros uniques qui pourront être communiqués directement auprès du centre d'appels ou sur le site internet d'Atchoum.



Copyright Atchoum

Le passager

Utilise les services d'Atchoum pour... réaliser ses souhaits : se rendre à son travail ou à un entretien d'embauche, aller chez le médecin, à la pharmacie ou dans un centre de soins, faire ses courses au marché, au supermarché, aller chez le coiffeur, se rendre chez un de ses proches, à ses activités de loisirs...

La mise en relation

La mise en relation se fait via une plateforme de réservation avec un site Internet ou un centre d'appel. Cette solution est particulièrement dévolue aux personnes âgées. Les personnes font leur demande de déplacement, qui est transmise à tous les conducteurs inscrits localement, le 1er disponible est mis en relation avec le passager, va le chercher à son domicile, l'emmène à son lieu de rendez-vous et le raccompagne.

Une idée plébiscitée

La solution mobilité solidaire en milieu rural, Atchoum, est née en janvier 2017, à Méounes-les-Montrieux (83) et est lauréate de l'appel à projet d'intégration à Euratechnologies, un incubateur de Startup Lillois. C'est une entreprise de l'économie sociale et solidaire. Ce sont les collectivités territoriales qui financent l'accès aux services de mobilité d'Atchoum.

Ecrit par le 4 avril 2025

Rasteau : la micro-crèche de Vaison-Ventoux sera terminée pour la fin de l'année



Une crèche intercommunale [est en construction à Rasteau depuis février 2024](#). Le projet a été lancé par la communauté de communes de Vaison Ventoux permettant d'offrir un service accessible à toutes les personnes de l'intercommunalité et améliorant le quotidien des familles travaillant dans les villes aux alentours.

A terme, cette micro-crèche implantée entre le stade et le centre médical permettra d'accueillir au sein de sa structure, un maximum de 12 enfants âgés de 0 à 3 ans.

Ecrit par le 4 avril 2025



Le mardi 4 juin 2024, Jean-François Périllhou, président de l'intercommunalité, Roger Rossin, premier vice-président, Chantal Fritsch, vice-présidente déléguée à la petite enfance, Laurent Robert, maire de Rasteau et vice-président délégué à la jeunesse, ainsi que Gérard Raineri, vice-président délégué à la communication, se sont rendus sur le site pour une visite de chantier en compagnie de Luc Perret, architecte en charge de l'agence Ecoarchi à Bollène, et des techniciens de la communauté de communes.

Imaginé par [le cabinet d'architecture Ecoarchi](#) de Bollène, ce projet représente un investissement de près de 630 000€. La construction a reçu un soutien financier de la part de la CAF (Caisse d'allocations familiales). La surface du bâtiment sera de 173m² sur un terrain de 800m². La fin des travaux est estimée à la fin de l'année 2024.

« C'est l'un de nos grands projets sur le mandat. »

Chantal Fritsch, vice-présidente en charge de la petite enfance au sein de Vaison-Ventoux

« C'est l'un de nos grands projets sur le mandat, explique Chantal Fritsch, vice-présidente en charge de la petite enfance au sein de Vaison-Ventoux. La Communauté de communes s'efforce d'accompagner au mieux les familles en recherche de mode de garde pour leur tout-petit. A ce jour, deux crèches

Écrit par le 4 avril 2025

intercommunales, l'une à Vaison-la-Romaine et l'autre à Sablet, accueillent les enfants de 0 à 3 ans. Notre Relais petite enfance renseigne quant à lui les parents et anime un réseau d'une cinquantaine d'assistantes maternelles qui proposent une formule d'accueil des enfants en petit nombre, chez elles ou au domicile des enfants. Notre objectif est de proposer un éventail de solutions de garde aux familles pour que les parents choisissent la formule qui leur convient le mieux. Dans son organisation, la micro-crèche fonctionnera d'ailleurs en complémentarité avec la crèche intercommunale de Sablet, pour assurer une continuité auprès des familles ».



© Ecoarchi

Sarah Ripert & L.G.

Pôle territorial : le Département de Vaucluse

Écrit par le 4 avril 2025

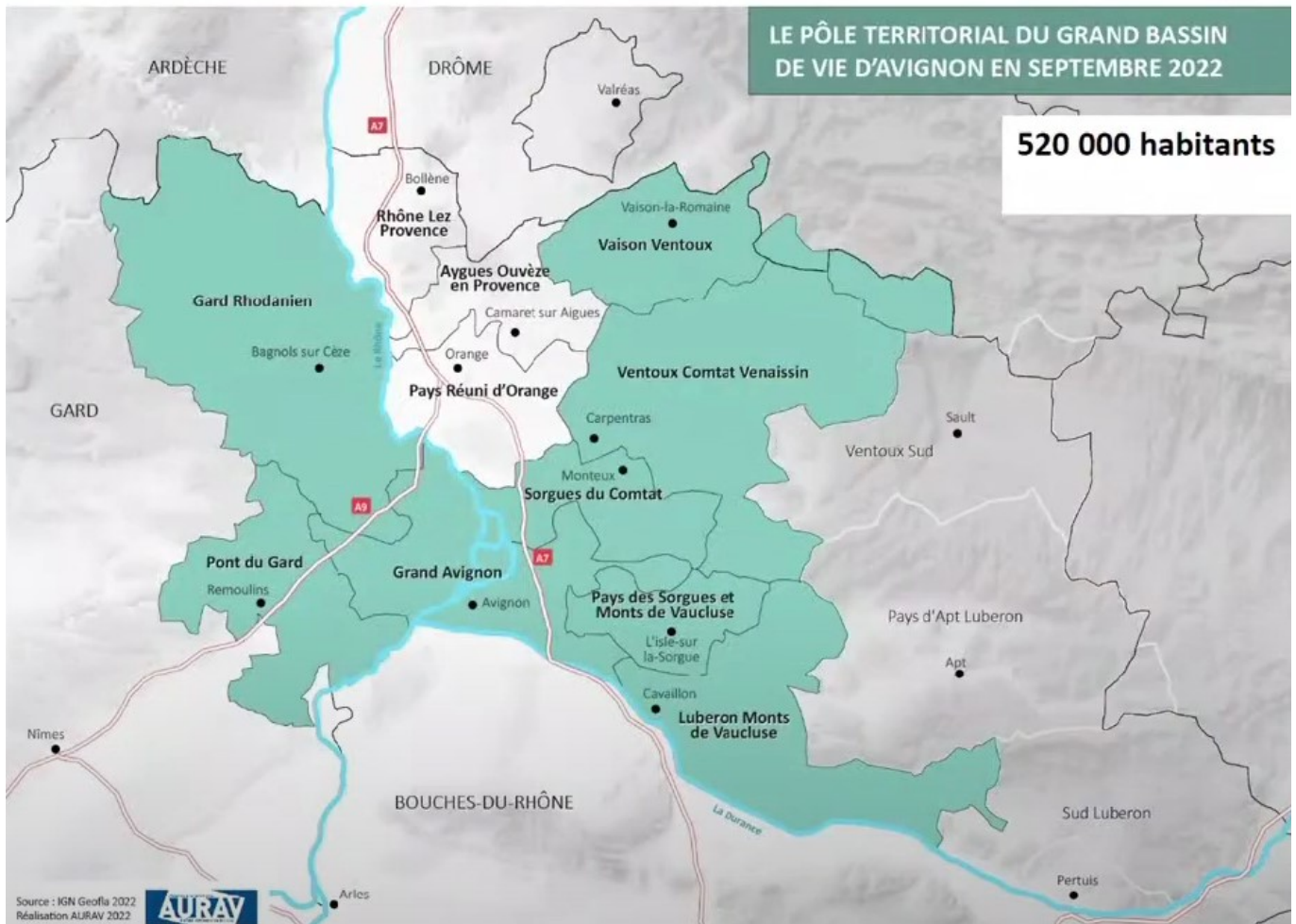
ne veut pas d'un Pôle métropolitain



C'est ce lundi 2 octobre que la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) de Vaucluse devrait statuer définitivement sur le projet de Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. Constituée d'un panel de près d'une quarantaine d'élus vauclusiens représentant les collectivités locales* du département, cette commission va entériner, ou non, la création de ce nouveau syndicat mixte. Pour certains élus il s'agit d'un nouvel outil facilitant la coopération entre des EPCI situées dans 2 départements et 2 régions distinctes, pour d'autres, il s'agit de l'acte de décès du département via une métropolisation qui ne dit pas encore son nom en avançant en catimini.**

Ce lundi, les représentants de la CDCI de Vaucluse se réunissent pour statuer sur le projet [de Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon initié en juillet 2022](#). Ce syndicat mixte concerne 8 intercommunalités de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie : 6 en Vaucluse avec les Communautés d'agglomération du Grand Avignon, des Sorgues du Comtat, de Ventoux Comtat Venaissin et de Luberon Monts de Vaucluse ainsi que les Communautés de communes du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et de Vaison Ventoux et 2 dans le Gard avec la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien et la Communauté de communes du Pont du Gard. Un espace qui totalise près de 520 000 habitants s'étend sur 148 communes.

Ecrit par le 4 avril 2025



Le projet de Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon regroupe 8 EPCI : 2 d'Occitanie et 6 de Paca. ©Aurav

Compenser les incohérences des découpages administratifs ?

Leur objectif : faciliter la coopération entre les collectivités sur ce territoire particulièrement morcelé qui s'étend sur 3 départements, 2 régions, 2 zones scolaires et qui constitue la 2^e zone d'emploi interrégionale de France après Roissy-Charles de Gaulle. Un espace 'éparpillé façon puzzle' qui présente également la particularité de compter 2 fois plus d'EPCI pour 2 fois moins d'habitants que son équivalent azuréen.

Ce pôle ambitionne donc d'apporter « une réponse aux enjeux territoriaux du Grand bassin de vie d'Avignon qui demandent à être traitées à une échelle plus large que leur périmètre respectif. »

Pour cela, le syndicat mixte se fixe 4 objectifs principaux : la mobilité et les transports en commun, la gestion des déchets, la prévention du risque inondation ainsi que le développement et l'aménagement du territoire.

« Le pôle ne constitue pas un échelon territorial supplémentaire, assurent les statuts du Syndicat dont le siège sera situé dans les locaux de [l'Aurav](#) (Agence urbanisme Rhône Avignon Vaucluse) au Pontet. Dans

Ecrit par le 4 avril 2025

le strict respect des compétences de chacun de ces membres, il vise à assurer une meilleure harmonisation des politiques territoriales et à favoriser la mise en œuvre d'actions communes. Outil souple de coopération et de dialogue, il permettra de promouvoir à une échelle régionale et supra une vision cohérente du territoire et de porter une vision commune. »

« Je ne vois pas l'intérêt de rajouter une couche administrative supplémentaire. »

Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse

Avis défavorable du Département de Vaucluse

Pour autant, certains élus estiment que cette nouvelle entité constitue une menace pour l'existence des conseils départementaux. « C'est la mort du Vaucluse », s'inquiètent-ils.

Interrogée sur cette initiative de création du pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon à l'occasion de sa conférence de presse de rentrée, Dominique Santoni a d'ailleurs, elle aussi, fait ouvertement part de son opposition au projet.

« Je ne vois pas l'intérêt de rajouter une couche administrative supplémentaire, explique la présidente du Conseil départemental de Vaucluse. Par ailleurs, la CCPAL (Communauté de communes Pays d'Apt-Luberon où elle est aussi élue) a voté contre donc je ne vois pas pourquoi je ferais différemment à Avignon qu'à Apt. »

En effet, en juin dernier, la commission permanente du Département s'est réunie pour rendre un avis consultatif. Dans ce cadre, seulement 12 élus sur 34 conseillers ont voté pour la création du Pôle. L'institution départementale vauclusienne a donc transmis un avis défavorable au contrôle de légalité de la préfecture malgré le fait que les compétences du Pôle n'empiètent pas sur celles du département.

[A lire aussi : « Bassin de vie d'Avignon : le futur pôle territorial dans la dernière ligne droite »](#)

Le risque d'un département coupé en deux ?

« Je fais confiance à ces gens », poursuit Dominique Santoni, « mais je suis le Département. Donc, il ne faut pas rajouter un mille-feuille supplémentaire, insiste-t-elle. Ma crainte que cela devienne une métropole et que cela coupe le département en deux. »

Des inquiétudes que ne dissipent pas vraiment les statuts du Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. En effet, si ce projet est bien désigné sous le terme de 'Pôle territorial', il apparaît plusieurs fois sous le nom de 'Pôle métropolitain' dans le détail du texte des statuts ou des délibérations. Une ambiguïté que l'on retrouve dans les propos de certains élus qui portent le projet en parlant d'un « Pôle métropolitain qui se dénommera Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. »

Si la présidente du Département assure qu'elle s'opposera, 'de toutes ses forces' à la constitution d'une métropole elle assure pour autant « que s'il s'agit d'un pôle territorial, et compte tenu de la liberté de chaque collectivités locales de s'administrer comme elles le veulent, je n'ai pas interféré, en tant que

Ecrit par le 4 avril 2025

présidente du Département, sur le choix des présidents d'EPCI qui souhaitent travailler ensemble au travers d'un syndicat mixte. Et ce d'autant plus qu'il ne s'agit pas de compétences du Département ».

Laurent Garcia

**Maires des 5 villes les plus peuplées, maires des petites et moyennes communes, maires des communes de montagne, représentants des EPCI, ainsi que les représentants des syndicats mixtes, syndicats de communes et syndicats intercommunaux situés en zone de montagne.*

***Etablissements publics de coopération intercommunale*

Rasteau, Réunion publique vendredi 17 mars à 18h



La Communauté de communes Vaison-Ventoux propose à tous les citoyens d'assister à la réunion publique durant laquelle sera présenté le projet de micro-crèche intercommunale. Le projet est porté par la Communauté de communes qui a procédé, en 2021, à une évaluation des besoins en places d'accueil

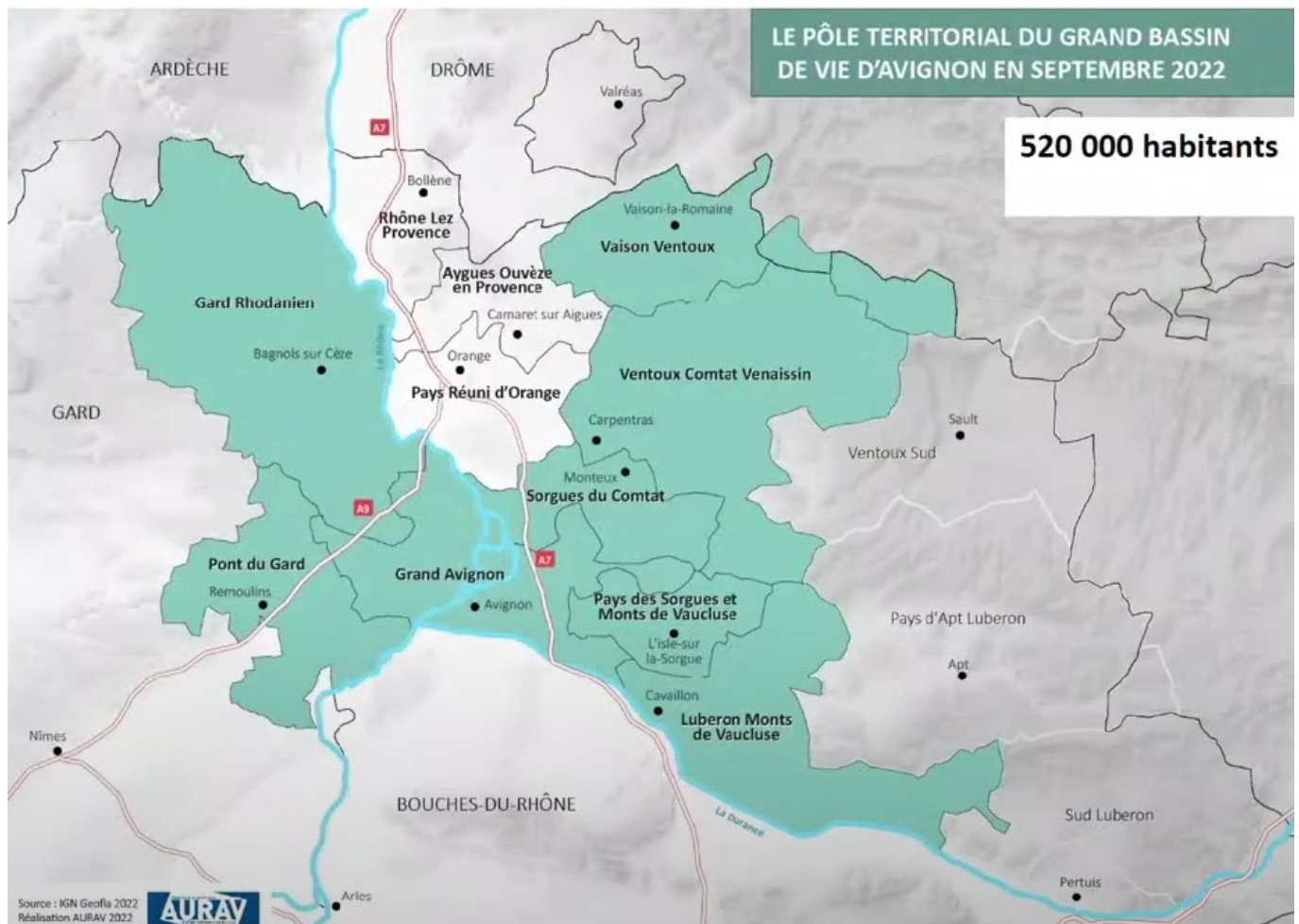
Ecrit par le 4 avril 2025

de jeunes-enfants.

Vendredi 17 mars à 18h. Mairie de Rasteau, 2, rue des Ecoles à Rasteau.

MH

Bassin de vie d'Avignon : le futur pôle territorial dans la dernière ligne droite



Le futur outil de coopération visant à assurer un dialogue permanent entre les territoires du

Ecrit par le 4 avril 2025

Bassin de vie de la cité des papes et ses 520 000 habitants déjà concernés.

Après une nouvelle réunion qui s'est tenue le 12 septembre dernier, le futur Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon rentre dans sa dernière phase d'élaboration.

Pour cela, les 8 EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale) concernées (les Communautés d'agglomération du Grand Avignon, des Sorgues du Comtat, de Luberon Monts de Vaucluse, du Gard Rhodanien, de Comtat Ventoux Venaissin et les Communautés de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, du Pont du Gard et de Vaison Ventoux) sont amenés à délibérer officiellement dans les prochaines semaines pour engager officiellement la création de la structure. Situé dans les locaux pontétiens de [l'Auray](#) (Agence urbanisme Rhône Avignon Vaucluse), c'est un arrêté de la nouvelle préfète de Vaucluse qui devrait ensuite valider formellement la naissance du 'Pôle territorial' dans le courant du premier semestre 2023.

L'initiative prendra la forme d'un Syndicat mixte n'ayant pas vocation à devenir une nouvelle structure administrative et s'appuiera sur l'Auray pour son animation.

Plusieurs mois de réflexion

[Comme nous l'avions évoqué dans nos colonnes](#), cela fait plusieurs mois que cette démarche « de coopération pour renforcer l'attractivité du territoire et mettre en œuvre des projets communs » a été lancée.

Constatant que ce territoire dépasse largement les périmètres institutionnels (3 départements, 2 régions, 2 zones scolaires, 3 CCI) ces collectivités entendent ainsi dépasser ces freins administratifs en ayant pour objectif de mener une réflexion sur les possibles synergies, articuler leurs politiques territoriales et être en capacité de porter ensemble des actions communes.

« Je crois qu'il faut d'abord apprendre à travailler ensemble en portant des projets collectifs utiles pour l'ensemble de nos territoires comme le transport par exemple, [expliquait en janvier dernier Joël Guin, le président du Grand Avignon](#) qui vient de valider la création du Pôle territorial lors de son dernier conseil communautaire. Je suis convaincu que c'est par ce biais là que nous poserons les bases d'un avenir commun. »

Les travaux continuent

En attendant, les travaux entamés par les EPCI membres du Pôle vont se poursuivre autour des 4 premières thématiques de coopération déjà identifiées. A savoir :

- Faire converger les politiques de mobilité.
- Articuler les orientations de développement et d'aménagement de l'espace.
- Harmoniser les politiques de gestion des déchets.
- Définir une vision commune de la prévention du risque inondation.

« Les déplacements quotidiens de toutes natures, les nombreux échanges entre ses habitants et ses activités, les complémentarités économiques, les richesses naturelles et patrimoniales exceptionnelles font du grand bassin de vie d'Avignon un vaste territoire partagé qui dépasse les périmètres

Ecrit par le 4 avril 2025

institutionnels, explique le Grand Avignon. Les différentes intercommunalités qui le composent relèvent ainsi de nombreux défis communs, notamment en matière d'attractivité et de rayonnement, de développement et d'aménagement, de revitalisation des centres villes, de gestion des déchets, de transition écologique ou de positionnement régional. Ainsi, certaines réponses à ces enjeux ne pourront être pleinement opérantes sans vision globale et sans coopération, à la bonne échelle. »

La porte reste ouverte

Bien évidemment les autres intercommunalités voisines sont invitées à se joindre à cette 'dynamique' où l'absence des EPCI du Nord des Bouches-du-Rhône est particulièrement visible.

« Chaque chose en son temps », précisait en début d'année Joël Guin qui rappelait que la démarche est « ouverte aux autres intercommunalités souhaitant être associées à la formalisation de l'outil le plus pertinent pour piloter cette coopération inédite. »

Vaison-la-Romaine : un concert champêtre organisé par l'école de musique

Ecrit par le 4 avril 2025



L'école intercommunale de musique organise un concert champêtre le mercredi 15 juin à 18h30 dans les jardins du Centre Escapade à Vaison-la-Romaine.

[L'école intercommunale de musique](#) organise une soirée de fin d'année dans les jardins du Centre Escapade de Vaison-la-Romaine. Les spectateurs sont invités à apporter leur pique-nique. Des tables et des chaises seront mises à disposition pour profiter de la programmation musicale assurée par les élèves de l'école intercommunale Vaison Ventoux. L'entrée est gratuite.

Les inscriptions à l'école intercommunale de musique et de danse pour l'année 2022-2023 sont ouvertes sur www.vaison-ventoux.fr.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de l'école au 04 90 36 16 29.

J.R.

Vaison-Ventoux : Un espace pour comprendre et utiliser le numérique



Depuis quelques mois, la [communauté de communes Vaison Ventoux](#) a ouvert un service de proximité ayant pour but d'accompagner gratuitement les personnes pour qui les démarches administratives et numériques sont complexes. Ouvert à tous, l'[Espace France Services Vaison Ventoux](#) en partenariat avec les services de l'Etat accueille gratuitement, avec ou sans rendez-vous et en toute confidentialité du lundi au vendredi. Des conseillers numériques sont à disposition pour remplir des formulaires, actualiser des situations administratives auprès de services publics ou assimiler toute utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse email, scans nécessaires à la constitution de dossiers...). Une aide dense auprès

Ecrit par le 4 avril 2025

des services publics puisque l'espace assure l'aide à l'accès au logement, aux demandes de carte de déchetterie, à la compréhension du fonctionnement d'Atrium pour la scolarité des enfants au collège ou lycée, ou encore au premier contact avec des professionnels du droit (conciliateurs, médiateurs...). En plus du service d'accueil, France Service propose des ateliers d'initiation à l'informatique et internet le mardi de 14h à 15h30, à l'emploi le jeudi de 10h30 à 12h et au numérique le lundi de 17h30 à 19h et le jeudi de 14h30 à 16h. L'inscription aux ateliers est obligatoire.

Horaires d'ouverture: Lundi: 13h30 à 19h. Du mardi au jeudi: de 10h à 12h et de 14h à 17h30. Le vendredi: de 10h à 12h. Itinérance dans les communes le lundi matin et le vendredi après-midi sur rendez-vous.

Locaux de la Communauté de communes Vaison Ventoux. 375 avenue Gabriel Péri. Vaison-la-Romaine.

La prise de rendez-vous est non nécessaire mais souhaitable si les démarches nécessitent un temps relativement long ou pour vous éviter d'attendre sur place. Contact / informations: 04 90 36 52 13. vaison-ventoux@france-services.gouv.fr. Plus d'informations sur www.vaison-ventoux.fr

(Vidéo) Vaison-Ventoux, la Ressourcerie vend ses meubles

[La Musardière](#), ressourcerie de Vaison-Ventoux ouvre les portes de son entrepôt pour une vente exceptionnelle de ses meubles samedi 8 janvier de 10h à 18h. 8, Quai Verdun à Vaison-la-Romaine. La boutique se trouve 14, quai Verdun. 07 66 89 05 34 ressourcerie@adec-pv.fr. Les dépôts se font les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 14h à 16h uniquement pour les communes de la CCVV (Communauté de communes Vaison-Ventoux). Les enlèvements font l'objet d'un devis au préalable [ici](#).

MH

DR

Ecrit par le 4 avril 2025

Ressourcerie Vaison-Ventoux, acheter et transformer malin !

Atelier zéro déchets

«Depuis deux ans vous avez été généreux en dons de vêtements et tissus... La Ressourcerie la Musardière en a collecté bientôt une tonne... parfois un peu démodés ! Venez participer à l'atelier couture pour en remettre certains à votre goût du jour. Si la couture vous plait, vous pourrez même repartir avec une de nos machines à coudre pour 20€.» Atelier ouvert à tout public à partir de 14 ans. maximum 8 personnes.

Atelier 'Décos de Noël 'Récup' 27 novembre et 4 décembre

«Fabriquez des décos de Noël originales avec de la récup et des éléments de la nature. Les matières premières seront notamment puisées dans les trésors collectés par la Ressourcerie ». Atelier ouvert à tout public à partir de 10 ans, maximum 8 personnes.

Les infos pratiques

4 ateliers sont proposés : Atelier couture samedis 6 et 20 novembre. Déco de Noël récup samedi 27 novembre et déco de Noël samedi 4 décembre. Inscription obligatoire [ici](#). S'inscrire sur la liste Adec-PV (Association pour le développement de l'économie circulaire Pays-Vaison) [ici](#). La Musardière. Ressourcerie Vaison-Ventoux. Ouvert le samedi de 10h à 12h. 8, quai de Verdun à Vaison-la-Romaine. 07 66 89 05 34 & 06 29 71 83 16 (mairie) FB@ressourceriepaysvaison et ressourcerie@adec-pv.fr
MH